

LE RDV DES ASSOCIATIONS NANTAISES

**MATINÉE D'OUVERTURE :
COMPTE-RENDU DES ÉCHANGES**

SAMEDI 15 JUIN 2019 - 9H30/12H30

LA FABRIQUE-STEREOLUX - NANTES

**TABLE RONDE ANIMÉE PAR PASCAL MASSIOT,
JOURNALISTE ET ANIMATEUR DE DÉBATS**



SOMMAIRE

OUVERTURE PAR JOHANNA ROLLAND

MAIRE DE NANTES ET PRÉSIDENTE DE NANTES MÉTROPOLE P.6

TABLE RONDE ANIMÉE PAR PASCAL MASSIOT

JOURNALISTE ET ANIMATEUR DE DÉBATS P.8

INTERVENTION DE LAURENT GALAZZO

CO-FONDATEUR DE L'ASSOCIATION EMPOVERNANTES P.8

INTERVENTION D'AÏCHA BASSAL

ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE, À L'ÉGALITÉ ET À LA LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE LA VILLE DE NANTES P.9

INTERVENTION DE CAROLE ORCHAMPT

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU NATIONAL
DES MAISONS DES ASSOCIATIONS (RNMA) P.9

INTERVENTION DE TRISTAN LAHAIS

ADJOINT À LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE RENNES P.10

INTERVENTION D'ÉRIC GUTKNECHT

DIRECTEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE NANTES P.11

ÉCHANGES AVEC LA SALLE..... P.12

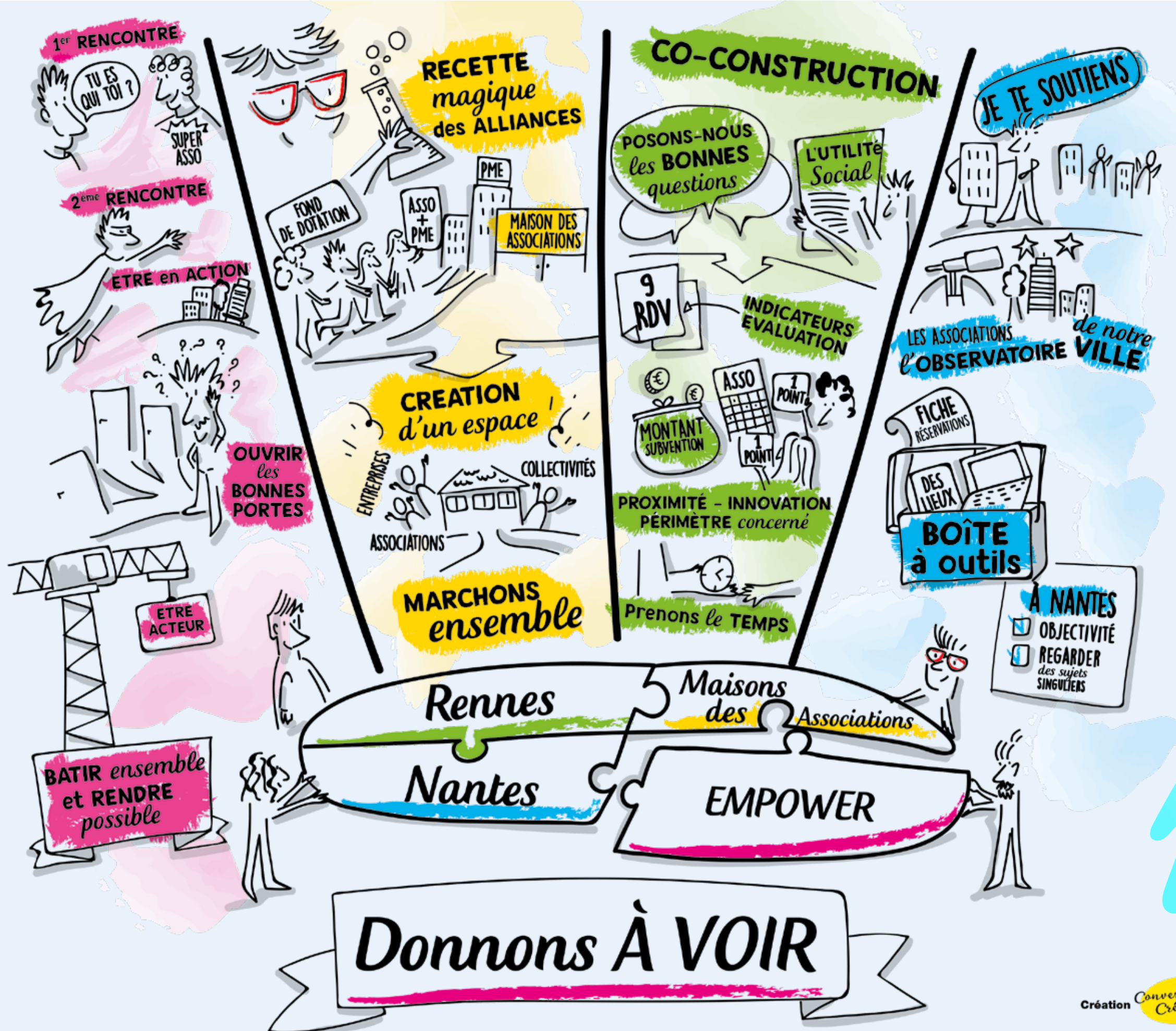
INTERVENTION DE JEAN-LOUIS LAVILLE,

SOCIOLOGUE, PROFESSEUR TITULAIRE DE LA CHAIRE ÉCONOMIE SOLIDAIRE
AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS DE PARIS P.14

Inscrite dans le cadre de la démarche de concertation « Agir ensemble » initiée en 2016, la 2^{ème} édition du RDV des associations nantaises débute par une matinée d'échanges dédiée aux acteurs associatifs. L'ambition de cette rencontre est de conforter le renouvellement des collaborations entre la Ville et les associations et de favoriser la réflexion collective autour des enjeux de la vie associative du territoire.

Les temps forts de la matinée :

- La démarche Agir ensemble : retour en images sur la démarche de concertation et présentation du nouvel espace numérique dédié à la vie associative
- L'ouverture par Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole
- La table ronde dont le thème était : Dans une société en mutation et en questionnement, quelle est la place des associations ? Quel est leur pouvoir d'agir et d'influence ? Quelles sont les alliances pour faire société ?
Aïcha Bassal, adjointe à la vie associative, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations de la Ville de Nantes
Tristan Lahais, adjoint à la vie associative de la Ville de Rennes
Eric Gutknecht, directeur de la vie associative et de la jeunesse à la Ville de Nantes
Laurent Galazzo, co-fondateur de l'association EmpowerNantes
Carole Orchamp, déléguée générale du Réseau National des Maisons des Associations
- Intervention de Jean-Louis Laville, sociologue, professeur titulaire de la chaire Économie solidaire au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris



OUVERTURE PAR JOHANNA ROLLAND, MAIRE DE NANTES ET PRÉSIDENTE DE NANTES MÉTROPOLE



Je salue la présence de tou.te.s et rappelle que ce temps majeur de rencontre permet de mettre à l'honneur les acteurs associatifs qui font vivre la ville et ses citoyen.ne.s.

Nantes est riche de sa vie associative et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 6 000 associations, 90 000 bénévoles ; cela signifie qu'un Nantais sur 4 contribue à la vitalité associative. Pour avoir grandi dans une famille où l'engagement associatif faisait partie de la vie de tous les jours, je sais ce que cela représente et le temps que cela prend ; parce que si la vie associative est belle, riche et intense, elle n'est pas toujours un long fleuve tranquille. En effet, sur combien de bénévoles actifs repose vraiment un projet ? Comment réussit-on à s'ouvrir, à aller chercher d'autres forces vives ? Je salue l'engagement que chacun.e apporte à son association mais plus globalement l'engagement apporté au service des Nantais et des Nantaises.

Il existe un double risque dans les grandes villes : d'une part, celui de la standardisation d'avoir demain en France, en Europe, des grandes villes qui toutes se ressembleraient. Il semble évident que la vitalité de la vie associative à Nantes fait partie de sa singularité et de la capacité à partager des aventures qui nourrissent le projet nantais dans sa globalité. Le deuxième risque est l'uniformisation. La diversité du tissu associatif nantais est une richesse. Cette effervescence montre combien il nous tient à cœur, à tou.te.s de cultiver cette richesse, et de faire vivre cette singularité et ces valeurs.

Dans la salle, certains sont engagés depuis 10, 20, 30, ou 40 ans, d'autres depuis 1, 2, ou 3 ans. C'est précisément le sens de ce rendez-vous : rassembler tous ces acteurs et proposer un cadre collectif de discussion et d'échanges. Lorsque les acteurs associatifs sont aussi investis qu'ils le sont, que cela demande autant d'énergie et de mobilisation, il est nécessaire de sortir de son cadre, de partager et de se poser avec d'autres, de regarder où peuvent exister des complémentarités, où se nichent les mutualisations possibles.



La démarche **Agir ensemble** a reposé sur trois fondements :

- une **charte d'engagements mutuels** entre la Ville et les associations, co-rédigée en 2017 : elle a permis de poser en transparence les engagements réciproques, parce que la confiance ne se décrète pas, elle se construit ;
- la **plateforme numérique dédiée à la vie associative**, engagement pris en 2014, est en construction. Les acteurs y ont apporté leur regard, leur exigence et leurs envies et l'ont largement fait évoluer (notamment en y incluant fortement l'accompagnement humain proposé par le CADRAN – Centre pour Accompagner et Développer les Ressources pour les Associations Nantaises) ; - à partir de la rentrée 2019, la plateforme permettra de pré-réserver des salles associatives en ligne, évolution majeure aux yeux de tous.
- le 3^e fondement est cette idée de se réunir lors de ce **grand forum** : cette deuxième édition traduit bien la volonté de poursuivre les échanges et les temps de rencontres.

Agir Ensemble, c'est également des productions concrètes et une démarche d'évaluation :

- l'**Observatoire de la vie associative nantaise**, réalisée par la FAL (Fédération des Amicales Laïques) et la CRESS des Pays de la Loire (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire),
- la **Conférence de la Vie Associative**, un temps de rencontre annuel, pour observer les progressions

Ces trois années autour de cette démarche de concertation auront permis plus de rencontres, plus de contacts, plus de projets. La finalité réside bien dans le sens conservé aux projets portés, la liberté associative totalement revendiquée et reconnue, avec des projets de nature extrêmement diverse. Que l'on parle sport, culture, développement durable, rapport nord-sud, lutte contre l'isolement, on parle toujours d'intérêt général, de faire progresser la vie au quotidien. Et c'est la responsabilité d'une grande ville d'être à l'écoute de ces initiatives.

Si notre ville est belle, si elle est particulière, si elle n'est certes pas parfaite, mais attentive et inclusive à chacune et à chacun y compris aux fragiles et aux plus modestes, c'est parce que dans la vie de tous les jours des milliers de bénévoles tissent ces liens. Au cœur des associations, il y a tout ce qui se voit, le tournoi de fin d'année, le projet culturel final, mais il y a aussi la face immergée de l'iceberg ; j'ai tendance à penser que celle-là est la plus belle. Ce qui ne se voit pas, c'est l'entraîneur qui rattrape un enfant pas simplement pour qu'il soit bon sur le terrain mais parce qu'il a décroché à l'école et que c'est cette discussion qui va l'aider ; c'est la personne âgée un peu seule dans son habitat qui a rencontré un jeune bénévole au supermarché qui lui a parlé d'un projet d'habitat partagé et la fait sortir de cet isolement. Je pourrais multiplier les exemples de fils invisibles. Ce que je voulais vous dire aujourd'hui c'est qu'avec mon équipe, tous ces fils invisibles, on les sait, on les voit, et on vous en remercie.



TABLE RONDE ANIMÉE PAR PASCAL MASSIOT, JOURNALISTE ET ANIMATEUR DE DÉBATS

DANS UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION ET EN QUESTIONNEMENT, QUELLE EST LA PLACE DES ASSOCIATIONS ? QUEL EST LEUR POUVOIR D'AGIR ET D'INFLUENCE ? QUELLES SONT LES ALIANCES POUR FAIRE SOCIÉTÉ ?

En présence de :

- **Aïcha Bassal**, adjointe à la vie associative, à l'égalité et à la lutte contre les discriminations de la Ville de Nantes
- **Tristan Lahais**, adjoint à la vie associative de la Ville de Rennes
- **Éric Gutknecht**, directeur de la vie associative et de la jeunesse à la Ville de Nantes
- **Laurent Galazzo**, co-fondateur de l'association Empowernantes
- **Carole Orchamp**, déléguée générale du Réseau National des Maisons des Associations

INTERVENTION DE LAURENT GALAZZO, CO-FONDATEUR DE L'ASSOCIATION EMPOVERNANTES

Empowernantes est un réseau qui permet aux gens d'agir le plus simplement possible sur l'agglomération nantaise. De nombreuses personnes ont le souhait de participer à la vie associative, mais deux freins à l'engagement personnel nécessitent d'être levés :

- À quelle porte frapper lorsque je souhaite m'engager ?
- Et si je ne peux m'engager sur le long terme ?

En miroir, les associations ont également des interrogations quant à leurs besoins. Elles peuvent avoir le souhait de renforcer leurs activités et par conséquent amplifier le nombre de bénévoles, mais n'ont pas nécessairement les clés de contact pour recruter.

Un autre point d'attention peut être source de difficultés, c'est le temps que chacun peut accorder à l'association.

Empowernantes a expérimenté un format d'actions courtes et ponctuelles qui met en relation les personnes désireuses de s'investir et les associations. Empowernantes simplifie le bénévolat en développant un format souple et propose un calendrier pour permettre aux acteurs de se rencontrer et de construire ensemble. Les bénévoles peuvent s'inscrire pour des missions de 1h à 4h. En 4 ans, le réseau a mobilisé 6 000 bénévoles auprès d'une trentaine d'associations.

« Empowernantes, c'est le bénévolat sur-mesure »

Le pouvoir d'agir est au cœur de l'action d'Empowernantes. La méthodologie est travaillée afin de simplifier l'engagement bénévole et de favoriser un développement souple et facile. Avant d'être un élu, un professionnel ou un salarié, le bénévole est un citoyen. Il est donc important pour chacun de se rencontrer, de construire et d'expérimenter les manières de s'engager.

Un tiers des bénévoles, rencontré par Empowernantes, est complètement novice en matière de vie associative ; le but de la structure est donc d'encourager ces bénévoles dans leurs actions, de leur donner envie de poursuivre l'engagement, voir de le développer.

Un autre tiers devient bénévole régulier, certains peuvent intégrer le conseil d'administration ou devenir animateur à terme : ce sont de vraies réussites, et c'est magnifique.

Nous notons qu'il est autant utile d'avoir des bénévoles réguliers que des bénévoles ponctuels.

Le site d'Empowernantes (<https://empowernantes.fr/>) est extrêmement simple d'utilisation pour enclencher les démarches pour s'engager même si l'on ne connaît pas le tissu associatif : le déroulé est fluide et permet de choisir facilement où, comment et auprès de quelle association il est possible de s'engager.

Exemple : Nexity, donner du sens en cherchant l'enjeu commun

Empowernantes a mis en relation des personnes, qui cherchaient à s'engager pour apporter une contribution bénévole, et des équipes de Nexity qui souhaitaient mener une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) ; et mettre en œuvre des actions de solidarité au sein de leur entreprise.

Nous avons donc conduit une réflexion collective autour des enjeux à développer, de l'objectif recherché et de la construction d'un projet commun.

La démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est un des temps forts de la « semaine du développement durable » car c'est aujourd'hui un enjeu sociétal fort. Elle impose aux entreprises d'être exemplaires sur des questions de préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités de gestion et d'assumer leur responsabilité à l'égard de la société tout entière, des salariés ou des clients.

On y aborde, entre autre, les modalités du pouvoir d'agir qui est de mettre en présence des volontés novices et des personnes aguerries aux modes de faire dans un souci de transmission.

INTERVENTION D'AÏCHA BASSAL, ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE, À L'ÉGALITÉ ET À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DE LA VILLE DE NANTES

« Ce forum associatif nous tenait à cœur. La 1^{ère} édition en 2017 était un engagement de mandat. À l'issue et au regard de sa réussite, nous avons pris la décision d'en proposer un deuxième. En effet, ça nous paraît important de pouvoir bénéficier d'un moment de pause où on peut réfléchir collectivement, un temps dédié spécifiquement aux bénévoles et aux salariés des associations. Le nombre d'associations à Nantes est conséquent ; toutes les associations ne se connaissent pas et pourtant elles ont des mêmes besoins et des préoccupations communes. Ainsi, pendant ces 2 jours, elles pourront bénéficier à la fois de temps de réflexion et d'échanges entre elles ; et parce qu'il est important pour nous de valoriser cette diversité et cette richesse du tissu associatif nantais, ce forum est ouvert aux habitantes et habitants de notre ville qui vont pouvoir découvrir ou redécouvrir différents projets, différentes actions qui mises bout à bout créent cette effervescence qui nous est tant enviée.

Je remercie Monsieur Jean-Louis Laville pour sa présence qui va nous apporter ce matin son éclairage afin que nous puissions collectivement continuer à nous améliorer.

Aïcha Bassal est ensuite excusée pour son absence sur le reste de la matinée pour des raisons de santé.

INTERVENTION DE CAROLE ORCHAMPT, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS (RNMA)

Le RNMA soutient le développement des associations et regroupe des structures points d'appui à la vie associative sur l'ensemble du territoire. Ses membres sont des collectivités et des collectifs associatifs. Il crée entre ces structures des synergies pour accroître l'efficacité de leur action. Depuis 25 ans, les maisons des associations structurent les publics et les collectifs d'associations. Ce rassemblement territorial est le fil rouge entre les associations et les différents publics. Ces initiatives territoriales permettent de se poser la question de la co-construction des politiques publiques. Le RNMA a identifié des pratiques territoriales, ou sectorielles, particulièrement intéressantes. Carole Orchamp salue les initiatives d'Empowernantes mais pour elle, aucune expérience n'est facilement transférable car le développement de la vie associative est propre à chaque territoire et à ses acteurs.

Vénissieux : un projet repensé au bénéfice du territoire

En 2018, une étude sur la co-construction et les relations entre les associations, avec des partenaires publics, privés, et tertiaires a vu le jour à Vénissieux. Pour cette étude, le Centre associatif Boris Vian a été choisi. Porté en 2015, par la Maison des Associations, cette initiative avait pour objectif de développer des actions citoyennes en créant un fonds de soutien et de faire évoluer le modèle économique du centre. Les acteurs de ce projet ont cherché un équilibre entre un modèle économique et leur projet. L'ensemble des acteurs concernés ont recherché des partenaires de proximité et en ont trouvé quatre. La gouvernance paritaire investie du fonds de dotation, avait vocation à réfléchir aux modalités de soutien de projets locaux.

En 2018, les acteurs de la gouvernance ont conclu à un échec, le fonds de dotation n'ayant pas d'objectifs ni de critères précis.

À contrario, cette démarche commune leur a permis de mesurer l'impact de l'interconnaissance et de la confiance instaurés entre eux, aussi ils ont émis le souhait de poursuivre l'aventure et repenser le projet dans son ensemble.

Un nouvel objectif s'est dessiné autour de l'insertion par l'emploi, puis un espace de coworking a été conçu, permettant de rapprocher les publics cibles des employeurs potentiels.

L'espace « Résonances » est fréquenté aujourd'hui par 12 entreprises. Une évaluation permettra de mesurer l'utilité sociale de ce projet tant sur des critères quantitatifs que qualitatifs : par exemple, mesurer ce qu'apporte cet espace au territoire, à l'emploi, aux bénéficiaires.

L'échec relatif du projet initial du groupement les a obligé à réfléchir s'ils souhaitaient poursuivre l'aventure, ce qui a produit in fine un effet levier.

Aujourd'hui, des mises en relation voient le jour, les acteurs se renseignent, se rapprochent, des citoyens fréquentent ce lieu associatif, ce qui se faisait peu auparavant. S'appuyant sur leurs envies d'alliances, les acteurs ont réussi à construire collectivement, en acceptant que le chemin s'ouvre pas à pas, au bénéfice du territoire. Finalement, c'est une réussite.



INTERVENTION DE TRISTAN LAHAIS, ADJOINT À LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE RENNES

Rennes compte environ 5 000 associations, dont 1 400 ont des relations contractuelles avec la Ville. Pour la Ville, trois objectifs sont à atteindre :

- Mieux connaître le tissu associatif sur le territoire (notamment suite à la fragilisation récente de celui-ci en raison de la diminution des contrats aidés),
- Mettre en évidence l'utilité sociale des associations dans le tissu local,
- Valoriser les politiques publiques en retravaillant avec les acteurs associatifs afin d'objectiver davantage les critères d'attributions des subventions (les subventions dédiées aux associations sont déjà en augmentation à Rennes depuis 2014).

Tristan Lahais rappelle le besoin de se poser à nouveau les questions du statut associatif à un moment où l'État le soutient moins. À Rennes, les acteurs institutionnels s'interrogent sur les engagements réciproques et les modalités d'attribution de subventions (depuis déjà 10 ans).

Exemple : l'utilité sociale comme indicateur pour évaluer les subventions

Le Fonds d'aide à la Vie associative à Rennes a intégré un questionnaire relatif à l'utilité sociale, pour mesurer les bénéfices de l'activité pour le territoire et ses habitants. Le Mouvement Associatif Rennais, structure d'accompagnement, aide les acteurs associatifs dans cette démarche depuis 18 mois, qui se compose de nombreux temps d'échanges et de réflexion. La compréhension mutuelle entre associations et Ville est nécessaire pour avoir un indicateur fiable et cibler ce qui résonne le mieux avec le territoire. Cette volonté d'utilité sociale est devenue le socle évident sur le périmètre de l'activité de l'association, et elle facilite aujourd'hui l'évaluation des montants des subventions.

Aucune relation conflictuelle n'est à relever à ce jour sur ce dispositif, la prise en compte des codécisions, au delà des critères, permet d'être dans une réelle concertation ; une commission mixte fait la revue des subventions afin de trouver un accord. Cette démarche portée avec le Mouvement Associatif Rennais implique 200 personnes, elle est désormais initiée et la critérisation est en place.

Carole Orchamp précise que le RNMA a suivi la démarche. Elle remarque qu'il ne faut pas se tromper sur le sens des mots et la concrétisation. En effet, un problème sémantique existe, nécessitant un travail de définition : « co-construit » dans les faits, cela s'arrête souvent à faire des consultations ; il est nécessaire de rester vigilants pour permettre des pratiques en phase avec les ambitions, comme c'est le cas à Rennes. Le secteur associatif ne doit pas être happé, il paraît important d'éviter qu'il suive une injonction à la co-construction.

Tristan Lahais rappelle l'importance du périmètre : la co-décision n'est pas toujours fondée. La problématique n'est pas si complexe, si ce n'est que l'institution doit accepter qu'elle ne prend pas seule la décision, et que cette méthode nécessite davantage de temps.



INTERVENTION D'ÉRIC GUTKNECHT, DIRECTEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE NANTES

QU'ATTEND LA VILLE DES ASSOCIATIONS ?

Ce qu'elles font déjà : elles agissent et interrogent la Ville. Le soutien de la Ville n'est pas uniquement financier mais également logistique et technique. Et bien évidemment, les associations peuvent compter sur l'accompagnement de notre collectivité. L'Observatoire est bien là pour objectiver la vie associative de Nantes. 90 000 bénévoles y sont actifs : le tissu nantais est très fertile.

LA VILLE SE DOIT D'IMPULSER, DE FAIRE BOUGER LES LIGNES ?

À Nantes, nous regardons bien sûr ce qui se fait à Rennes, on tente surtout de prolonger ce qui est à l'œuvre sur le territoire ligérien. La démarche « Agir ensemble » s'est construite parce que les acteurs politiques sont persuadés que l'interconnaissance est essentielle. Quant à la co-construction, c'est l'ADN de la Ville, qui ne se fait pas sans prendre avis et appui sur les associations. Le monde dans lequel nous vivons évolue, les corps intermédiaires sont des indicateurs intéressants, ils sont déterminants.

En 2016, l'élan donné a permis de penser des outils pour faciliter les pratiques de chacun.e. La plateforme numérique en construction le démontre, c'est un espace pour tester les besoins. Elle permettra dès cette année, notamment aux associations dans un premiers temps, de réserver en ligne certaines salles associatives. Nous développerons ces applications au cours des prochaines années. La démarche essaiera sûrement les plâtres, testera avant de monter en puissance. Elle devra faire évoluer la relation à la Ville dans les démarches de subventions, notamment pour leur dématérialisation, volet à travailler dans les prochaines années. En ce sens, Rennes intéresse Nantes sur les actions menées.

Pour rappel, l'Observatoire a deux vertus : objectiver la vie associative, et regarder un sujet singulier de la vie associative. Il est vivant, c'est aussi le propre des associations et ce qui permet d'avancer.

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

CONCERNANT LE MÉCÉNAT, LES AIDES FINANCIÈRES DES ENTREPRISES MÉCÈNES SONT SOUVENT CONSIDÉRÉES COMME DES NICHES FISCALES POUR CES STRUCTURES, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Laurent Galazzo : Nous avons travaillé avec une vingtaine d'entreprises, et ce avec beaucoup d'humilité. Personne n'a tiré la couverture à soi, souhaité en faire de la publicité ou porté la démarche défendue pour des enjeux personnels.

Tristan Lahais : Il est intéressant pour fuir ce risque, d'aller chercher le mécénat de compétences, lorsqu'il peut répondre à la demande. Cette aide est précieuse et ne doit pas être négligée. Il est important de ne pas rechercher d'aide sous un seul biais, mais de prendre en considération la globalité du projet, tout en conservant à l'esprit que la liberté associative ne doit pas « financer » des projets.

QUE DIRE DES « FINANCES SOLIDAIRES » OU « IMPACT INVESTING » ? CE NOUVEAU MODE DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS POINTE LE PROBLÈME DE CLASSIFICATION DE CELLES-CI, CERTAINES AYANT ACCÈS À CES AIDES ET D'AUTRES NON...

Carole Orchamp : C'est assez compliqué parce que cela renvoie à une fragmentation des actions, et à un accès complexe aux aides basé sur le modèle anglo-saxon. Cela dépend du regard politique...

Tristan Lahais : Le financement du secteur privé renvoie fondamentalement à un choix politique, un choix de société ; cette problématique pose également la question d'un monde du travail qui souhaite s'émanciper du salariat. On peut raisonnablement dire que cela appelle un financement partagé et la mise en place de nouvelles formes d'organisation du travail.

POURQUOI LE FOND DE DOTATION A ÉTÉ UN ÉCHEC À VÉNISSIEUX ?

Carole Orchamp : La collecte de fonds a sans doute été un peu ambitieuse et bien que les quatre acteurs aient abondé, cela n'a pas suffi. Les entreprises contactées n'ont pas permis de faire émerger le projet. En revanche, cela a permis aux acteurs de partir sur une autre idée, celle-ci perdure et appelle l'investissement des entreprises et des acteurs. Le 1+1 donne 3, le collectif ! Mais se connaître prend un peu de temps.



Intervention d'une bénévole active au sein de l'Association des Parkinsoniens en Loire-Atlantique.

Je fais part de mon expérience : nous avons fait appel à du mécénat de compétences pour optimiser notre site internet. Par notre objet, nous aurions pu faire appel à des laboratoires pharmaceutiques ; nous sommes contre. Nous avons trouvé du sens à appeler l'INSERM et à réaliser un travail de construction avec cet institut. Désintéressé, en lien et au service des publics, ce partenaire était en conformité avec notre éthique.

Éric Gutknecht : Ce témoignage soulève la question du financement des associations non marchandes : sa diversification est cruciale. La Ville accorde ou non une subvention, c'est l'agilité de la Ville de Nantes à intervenir qui entre en action. Un fond d'accompagnement spécifique a d'ailleurs vu le jour pour soutenir les associations, impactées par la diminution des contrats aidés afin de maintenir le niveau des projets.

Laurent Galazzo : Sur les difficultés rencontrées au quotidien à Empowernantes, nous réfléchissons effectivement à développer l'autofinancement, afin d'atteindre plus d'autonomie et de réduire le facteur risque. Pour donner un exemple concret, le réseau fonctionne avec une plateforme sur laquelle il n'a pas la main en interne, s'il rencontre un souci, l'association sera en difficulté. Autre problématique à résoudre, celle des demandes multiples reçues sur le secteur du bénévolat sportif, auxquelles Empowernantes ne peut répondre. Vers qui renvoyer ces demandes ?

Carole Orchamp : Des alliances sont nécessaires pour autant que le secteur associatif n'y perde pas son âme. Il est intéressant de donner à voir toutes les références territoriales existantes, sur tous les territoires où les membres des maisons des associations sont présents. Le réseau a également bâti une démarche « Recherche action » avec le CNAM et le RAMEAU, riche d'expériences. Le deuxième enjeu est d'avoir une réflexion nationale pour donner à voir cet accompagnement des structures d'appui, et rappeler que construire un partenariat, cela ne s'invente pas.

Tristan Lahais : Il est nécessaire de rappeler que le choix de société que l'on veut dessiner est un choix politique, 1 euro donné correspond à du temps donné aux bénévoles et cela aura un impact demain. Des intelligences sont à nourrir avec le privé, certes, mais en qualité d'élu, il est important de conserver l'idée qu'une socialisation peut être riche idéologiquement. On a beaucoup interrogé l'engagement plus individuel dans notre société actuelle. Sans être des spécialistes, nous constatons qu'il existe à Rennes une renaissance de la vie associative, sur les angles du développement durable, du patrimoine, de la vie de quartier... l'émergence est forte. Et le facteur d'une nouvelle fracture territoriale et sociale sur des quartiers favorise une ouverture des budgets par les collectivités.

Éric Gutknecht : Les associations agissent partout, dans les quartiers prioritaires notamment où ces derniers temps, des violences ont été vécues. Faire alliance, c'est créer une sincérité de compréhension. Des évolutions sont attendues par les associations, cela oblige à se réinterroger au quotidien. La question déterminante est de faciliter l'engagement et l'accompagnement. Les outils sont un réel atout, bien entendu, mais n'oublions pas le face à face qui participe de la confiance, tel que ces deux jours de rencontre.



INTERVENTION DE JEAN-LOUIS LAVILLE, SOCIOLOGUE, PROFESSEUR TITULAIRE DE LA CHAIRE ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS DE PARIS

Jean-Louis Laville nous invite à un voyage dans le temps au sujet des associations, en convoquant d'autres contextes pour en permettre la compréhension.

Il y a plus de 2 millions de personnes employées dans les associations, et 22 millions de bénévoles en France. C'est le paradoxe associatif.

On rend généralement hommage aux associations par des rituels. Mais nous vivons dans un monde violent — faisons hommage ce jour aux bénévoles actifs du Brésil, en danger —, le monde est en lutte.

Deux risques se présentent alors, celui de remplacer le service public par des travailleurs précaires, et celui de se laisser emporter par les discours des consultants, en perdant son âme.

Nous avons été privés de l'histoire des associations — parce que celle-ci est écrite par les vainqueurs. Elle réapparaît aujourd'hui même si sa valeur n'est pas réellement prise en compte (l'apport de la vie associative est en progression et les subventions en baisse sur le plan national).

1830 – 1848 : LA PREMIÈRE VAGUE DE L'HISTOIRE ASSOCIATIVE

Avant même la création de son statut propre (loi du 1^{er} juillet 1901), des individus se sont organisés pour traduire en actes des principes (égalité, fraternité et liberté). Le mouvement associatif venait amplifier la dynamique démocratique, une nouvelle forme de mouvement social prenait sens, non dans la charité mais dans la liberté de faire, en étant égaux et en devenant fraternels, en le faisant. Cela a permis de démocratiser une société qui ne l'était pas encore. C'est l'associationnisme libéré.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, plusieurs tentatives ont été menées pour enfermer les associations. Cette nouvelle phase de développement économique plutôt que libertaire a poussé à des visions productivistes, à la création de richesses. En ré-envisageant la société, la solidarité est devenue l'amélioration du sort des pauvres, on tentait alors de sortir du paupérisme et l'aide se tournait non pas vers tous, mais vers les « méritants ». Le libéralisme a enfermé les associations dans une compassion des pauvres, ramenant à cette notion de charité et non de démocratie — Cf. Hengel « Le socialisme utopiste ». C'est une vision naïve, utopiste. On a dénigré l'associationnisme, oublié les formes qu'elle prenait, or la question sociale n'est pas soluble dans la philanthropie.

1945 : LE TOURNANT SOCIAL-DÉMOCRATE

Après la Seconde Guerre mondiale, le modèle est social-démocrate. L'économie est corrigée par un État social qui ne pouvait que s'appuyer sur les associations. On pense le développement économique au service du développement local. Les mutuelles apparaissent, enrôlées dans les politiques sociales qui ont donné l'État-Providence. L'architecture de ce XX^e siècle est basée sur ces deux piliers de l'État, les associations ont alors disparu alors qu'elles étaient sur le terrain. Aujourd'hui, les associations réapparaissent dans l'actualité mais peinent à être pleinement prises en compte. On pensait concilier développement social et économique mais comment rompre avec cet état antérieur et cette promesse que la croissance va revenir ? Au lieu d'être nostalgique, comment établir un ordre social plus juste ?

Les associations ont participé dès 1960 au questionnement sur ces nouveaux mouvements sociaux, l'écologie s'y ajoute maintenant comme le féminisme hier — Cf. Jeanne Deroin — « Une féministe de 1848 ». Avec le capitalisme, nous courrons à une extension sans fin de la planète alors que celle-ci est limitée, la fuite en avant proposée par le capitalisme n'est pas tenable. Le féminisme était aussi pointé par les associations qui refusaient cet État social traditionnel paternaliste. Les nouvelles demandes de démocratisation et l'effritement du modèle productiviste, suivis par la crise économique forte des années 2000 n'ont pas encore trouvé de réponses.

LES ANNÉES 80 : LA DOCTRINE DU NÉOLIBÉRALISME

Politiquement, dès les années 80, on a cherché à restreindre la démocratie en posant la doctrine du néolibéralisme, par peur d'une société ingouvernable. Réduire l'État social, c'est restreindre son périmètre d'action et les associations dans leur action. On les enferme alors dans le rôle de prestataires bon marché en supprimant toute parole politique pour écopier une société qui prend l'eau et génère des inégalités. Certaines se regroupent, comme dans l'économie sociale et solidaire, d'autres sont plus institutionnalisées...

Cette situation complexe à laquelle nous devons faire face peut s'écrire selon trois scénarios pour demain. Les deux premiers sont déjà en train de s'établir, bien qu'ils présentent de nombreux dangers.

DANS LE PREMIER SCÉNARIO, LES ASSOCIATIONS NE SONT PAS PRISES EN COMPTE À LA HAUTEUR DE CE QU'ELLES OFFRENT À LA SOCIÉTÉ.

Elles restent dans une économie sociale, elles en sont une composante, mais dans un rôle secondaire, derrière les coopératives et mutuelles. Il est alors facile de privilégier les associations les plus importantes et les plus gestionnaires en focalisant sur l'aspect quantitatif. C'est une sorte de reconfiguration de la gestion publique, avec des appels d'offre et la mise en concurrence des associations qui mène à un effet désastreux. En répondant à ces appels d'offre, elles se mettent en danger, cela crée des clivages et l'on oublie les associations citoyennes pour conserver ces dirigeants associatifs gestionnaires.

LE DEUXIÈME SCÉNARIO EST BASÉ SUR LA FASCINATION DU MODÈLE PRIVÉ ; il arrive en France, et est déjà à l'œuvre en Grande-Bretagne, en Europe et en Asie. — Cf. Vers un nouveau capitalisme, Muhammad Yunus.

On complète le capitalisme habituel d'un capitalisme social. Cet entrepreneuriat social, ou « social business » entraîne l'assimilation (infondée) entre entreprises à but social et associations. La responsabilité sociale de l'entreprise incite à mettre les associations comme relais, face aux manques d'intervention publique. Ceci signifie à terme une vision gouvernée par le modèle privé. C'est un rôle réducteur et ce scénario ne prend pas en compte la dimension démocratique des associations. On assiste également par ce biais à un phénomène d'uniformisation...

LE TROISIÈME SCÉNARIO RESTE À DÉFENDRE ET CONSTRUIRE.

Les associations ne sont importantes pour la démocratie que par leur apport en socio-diversité et éco-diversité, indispensables à notre société.

La diversité des associations est un nouveau souffle démocratique et c'est complexe parce que la relation entre associations et institutions l'est. Oui, c'est exigeant de faire des co-constructions et de se tenir éloignés des écueils tels que le clientélisme et l'entre-soi. Le défi démocratique est ailleurs, sur l'intégration justement de cette diversité, en prenant en compte toutes les associations, même les moins politiquement correct. C'est dans cette confrontation, cette écoute mutuelle que l'on peut trouver des solutions auxquelles personne n'aurait songé individuellement. Avec des espaces de délibération pour compléter les outils numériques. Avec ceux qui n'ont pas forcément pignon sur rue. Attention au consensus du processus démocratique : il faut admettre que les conflits d'intérêt peuvent être dépassés et parvenir à les résoudre, laisser des espaces pour des réflexions autonomes, pour une coopération réellement co-construite.

QUELS SONT CES ESPACES ?

Ils sont rares, mais peut-on les faire évoluer ? Ce travail de terrain des associations doit se mener avec les acteurs économiques ; ce n'est pas un luxe de se poser ces questions. Si nous retournons vers l'enfermement, nous retrouverons une situation proche des années 30, et la société risque de se jeter dans les bras de démagogues et d'extrémistes. Réussir la transition solidaire et écologique nécessite de prendre en compte les associations, c'est fondamental pour la démocratie du XXI^e siècle. Parce que l'association amplifie la démocratie, elle l'améliore.

Les collectivités publiques doivent être attentives à expérimenter avec toutes sortes d'associations. Et l'outil numérique, s'il est utile, doit laisser une place au face à face, ferment d'une vitalité retrouvée. La reconnaissance du rôle de médiation collective est primordiale, rappelons que la capacité de choix s'expérimente au contact des autres.

Pour relever le défi du scénario trois, l'action politique, pour être légitime, doit s'alimenter d'une coopération conflictuelle avec les réseaux associatifs. Des pistes prometteuses voient le jour, par exemple à Barcelone avec un nouveau municipalisme qui prend en compte les associations. Les dynamiques peuvent venir du local, les possibilités d'invention y étant plus fortes qu'au niveau national.

Cf. « L'association. Sociologie et économie » Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu.

Direction vie associative et jeunesse - Ville de Nantes - 2019

Mise en page : VU PAR

Contenus rédactionnels : agence Elo.A - <https://elo-a.fr>

Crédits photos :

- Stéphane Bellanger : www.stephane-bellanger.fr

- Jean-Félix Fayolle : <https://hanslucas.com/jffayolle/photo>

Facilitation visuelle : Isabelle Abraham - www.conversationcreative.fr

Traduction : API Lsf (Agence Professionnelle d'Interprètes
Français/Langue des Signes Française)

Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes